

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 29 mai 2026  
Date d'affichage 29 mai 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20260605-CM2606-DEL11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2026

**Nombre de conseillers**

en exercice 29  
présents 23  
votants 29

**L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX**

**LE CINQ JUIN** à dix-huit heures trente,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session extraordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Étaient présents :** M. Didier REVEAU ; Mme Sylvie SEQUEIRA ; M. Éric PAPILLON ; Mme Sophie DOLLON ; M. Laurent PHILIBERT ; Mme Céline PELLETIER ; M. Thierry RENVOIZÉ ; Mme Sylvie LEMOINE ; M. Franck POTAUFEUX ; M. Éric VAUJOIE ; M. Dominique MORANCÉ ; M. Lionel COURTEMANCHE ; Mme Olivia GUEUGNOT ; M. Michael LEBLANC ; Mme Caroline LALOIT ; Mme Audrey MAMONTEIL ; Mme Christelle POURCEAU ; Mme Caroline LERAT ; M. Matthieu LEDUC ; Mme Aurélia PARISOT ; Mme Angélique GOURAUD ; M. Sébastien PELLERIN ; M. Alexis GITS.

**Excusés :**

M. Jean de FONTANGES	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
M. Emmanuel BOIS	(Pouvoir donné à M. Lionel COURTEMANCHE)
Mme Sandra TRASSART ROQUAIN	(Pouvoir donné à Mme Céline PELLETIER)
Mme Stéphanie BRAULT	(Pouvoir donné à Mme Sophie DOLLON)
M. Christophe BISI	(Pouvoir donné à M. Éric PAPILLON)
Mme Julie BIBARD	(Pouvoir donnée à Mme Sylvie SEQUEIRA)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal.

M. Franck POTAUFEUX a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**SIGNATURE DES CONVENTIONS D'EXÉCUTION FINANCIÈRE AVEC**  
**LE VSF NATATION ET LE BOXING CLUB FERTOIS**

Le Conseil municipal ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les délibérations n° CM2604-DEL47 et n° CM2604-DEL51 ;

**Vu** le rapport du Maire.

**CONSIDÉRANT** par délibérations en date du 7 avril 2026, le Conseil municipal a approuvé la conclusion de conventions pluriannuelles d'objectifs avec le VSF Natation et le Boxing Club Fertois.

**CONSIDÉRANT** que conformément aux dispositions prévues par les délibérations susvisées et les conventions pluriannuelles d'objectifs correspondantes, il convient de conclure, pour l'exercice 2026, des conventions d'exécution financière définissant notamment les modalités de versement des subventions attribuées aux associations concernées.

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les termes des conventions d'exécution financière à intervenir avec le VSF Natation et le Boxing Club Fertois pour l'année 2026.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer lesdites conventions ainsi que tout document afférent à leur exécution.

Adopté à l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance  
Franck POTAUFEUX



Pour copie conforme

Le Maire  
Didier REVEAU



*Le présent acte est soumis à un délai de recours de deux mois à compter de sa publication. Les recours doivent être adressés au tribunal administratif de Nantes et doivent être adressés par voie recommandée.*